

**De :** fabienne domps

**Envoyé :** lundi 1 novembre 2021 18:02

**À :** Accueil urbanisme <accueil.urbanisme@communautesoragout.fr>

**Objet :** Enquête publique - Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous communique ma participation à l'enquête publique dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout.

A ma connaissance, le PLUI doit contribuer à protéger le patrimoine, les paysages, l'environnement, le cadre de vie et participer à améliorer l'habitat et répondre aux besoins de la population.

Ces modifications ayant pour principal objectif l'implantation d'un parc éolien sur les Communes de Dourgne et de Massaguel, je m'interroge vivement sur la compatibilité entre l'implantation d'un site industriel en ces lieux et la protection des paysages, du patrimoine et de l'environnement.

Je fréquente très régulièrement ces lieux en vacances et en week-end, pour ses grandes qualités de paysages, ses espaces naturels et forestiers aujourd'hui préservés. Je souhaiterais pouvoir continuer à profiter de ce cadre de vie protégé, notamment de tous risques industriels.

A ce titre, pour ces enjeux, cette zone devrait être préservée et nous devrions faire valoir un principe de prévention, de précaution et surtout de non-régression Environnementale.

Vous en souhaitant bonne réception,

Dans l'attente de votre accusé de réception,

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de la prise en compte de ma participation.

Cordialement